

Volet 1

Le renforcement de la capacité des PME à commercialiser leurs produits et services sur le marché québécois comme premier pas vers l'exploitation

Avant de déposer votre demande, assurez-vous :

- D'engager les dépenses après la date de transmission de votre demande
- D'avoir un minimum de 25 000 \$ de dépenses admissibles
- Qu'au moins 25 % du financement provienne de source privée
- Que vous soumettiez une seule demande de subvention par projet
- Que la durée totale de réalisation de votre projet soit inférieure à 12 mois (18 mois pour une embauche)
- Que votre projet précédent soit complètement terminé, si applicable
- Que vous répondez à un donneur d'ordres public ou privé, si applicable

Liste de vérification des documents obligatoires :

- Formulaire de demande d'aide financière, y compris les annexes, dûment rempli et signé
- Un plan d'affaires comportant minimalement [la description détaillée du projet et le montage financier de celui-ci](#)
- Preuve que le projet répond à un appel d'offres des marchés publics (extrait du SEAO, si applicable)
- Preuve que le projet est soutenu par un donneur d'ordres, avec un engagement formel, afin de s'intégrer dans sa chaîne de valeur ou d'approvisionnement (lettre d'intention, si applicable)
- États financiers (ou prévisionnels pour une entreprise en démarrage) des deux dernières années et prévisions financières sur deux ans
- Curriculum vitæ des ressources embauchées pour le projet si une activité d'embauche est demandée
- Les offres de service et les partenariats (le cas échéant)
- Certificat de francisation pour les entreprises de 50 employés ou plus
- Une copie de la déclaration de conformité avec le Programme d'accès à l'égalité en emploi lorsqu'il s'agit d'une entreprise à but lucratif comptant plus de 100 employés et que l'aide financière est de plus de 100 000 \$
- Pour les entreprises d'économie sociale, une copie des règlements généraux;
- Tout autre document requis selon la nature du projet – Référence : [Annexe C du Guide de présentation des demandes](#) (honoraires professionnels, frais de déplacement, etc.).

Liste de vérification des documents sur demande : (afin d'éviter des délais supplémentaires, assurez-vous de les détenir en prévision d'une réclamation)

- Lettres des partenaires financiers, y compris gouvernementaux, confirmant leur contribution
- Curriculum vitæ des ressources qui participent à la réalisation du projet
- Organigramme de la société
- Historique de financement et d'investissement
- Tout autre document nécessaire à l'analyse du projet

Volet 2

Le renforcement de la capacité d'exportation des PME et l'accélération de leurs projets sur les marchés hors Québec

Avant de déposer votre demande, assurez-vous :

- D'engager les dépenses après la date de transmission de votre demande
- D'avoir un minimum de 25 000 \$ de dépenses admissibles
- Qu'au moins 25 % du financement provienne de source privée
- Qu'il s'agit de la seule demande d'aide financière pour le projet en question
- Que la durée totale de réalisation de votre projet soit inférieure à 12 mois (18 mois pour une embauche)
- Que votre projet précédent soit complètement terminé, si applicable

Liste de vérification des documents obligatoires :

- Formulaire de demande d'aide financière, y compris les annexes, dûment rempli et signé
- Plan d'affaires international ou un document sur la stratégie d'exportation de l'entreprise
- États financiers des deux dernières années (ou ses états financiers prévisionnels pour une entreprise en démarrage).
- Offres de services pour les dépenses soumises liés aux honoraires professionnels
- Curriculum vitæ des ressources embauchées pour le projet si une activité d'embauche est demandée
- Certificat de francisation pour les entreprises qui emploient 50 personnes ou plus
- Une copie de la déclaration de conformité avec le Programme d'accès à l'égalité en emploi lorsqu'il s'agit d'une entreprise à but lucratif comptant plus de 100 employés et que l'aide financière est de 100 000 \$ ou plus
- Pour les entreprises d'économie sociale, une copie des règlements généraux
- Tout autre document requis selon la nature du projet – Référence : [Annexe C du Guide de présentation des demandes](#) (honoraires professionnels, frais de déplacement, etc.).

Liste de vérification des documents sur demande : (afin d'éviter des délais supplémentaires, assurez-vous de les détenir en prévision d'une réclamation)

- Lettres des partenaires financiers, y compris gouvernementaux, confirmant leur contribution
- Curriculum vitæ des ressources qui participent à la réalisation du projet
- Organigramme de la société
- Historique de financement et d'investissement
- Tout autre document nécessaire à l'analyse du projet

Volet 3

L'appui aux grandes entreprises dans leurs projets structurants sur les marchés internationaux

Avant de déposer votre demande, assurez-vous :

- D'engager les dépenses après la date de transmission de votre demande
- D'avoir un minimum de 100 000 \$ de dépenses admissibles
- Qu'au moins 25 % du financement provienne de source privée
- Qu'il s'agit de la seule demande d'aide financière pour le projet en question
- Que la durée totale de réalisation de votre projet soit inférieure à 12 mois (18 mois pour une embauche)
- Que le projet précédent d'un même volet soit complètement terminé, si applicable

Liste de vérification des documents obligatoires :

- Formulaire de demande d'aide financière, y compris les annexes, dûment rempli et signé
- Plan d'affaires international ou un document sur la stratégie d'exportation de l'entreprise
- États financiers des deux dernières années (ou ses états financiers prévisionnels pour une entreprise en démarrage).
- Les offres de service et les partenariats (le cas échéant).
- Curriculum vitæ des ressources embauchées pour le projet si une activité d'embauche est demandée
- Certificat de francisation pour les entreprises qui emploient 50 personnes ou plus
- Une copie de la déclaration de conformité avec le Programme d'accès à l'égalité en emploi lorsqu'il s'agit d'une entreprise à but lucratif comptant plus de 100 employés et que l'aide financière est de 100 000 \$ ou plus
- Pour les entreprises d'économie sociale, une copie des règlements généraux
- Tout autre document requis selon la nature du projet – Référence : [Annexe C du Guide de présentation des demandes](#) (honoraires professionnels, frais de déplacement, etc.).

Liste de vérification des documents sur demande : (afin d'éviter des délais supplémentaires, assurez-vous de les détenir en prévision d'une réclamation)

- Lettres des partenaires financiers, y compris gouvernementaux, confirmant leur contribution
- Curriculum vitæ des ressources qui participent à la réalisation du projet
- Organigramme de la société
- Historique de financement et d'investissement
- Tout autre document nécessaire à l'analyse du projet